Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200745-20251202-2025_50-DE

N° 2025.50

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR
COMMUNE de LE HAUT-CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 21 novembre 2025 *Date d'affichage : 21 novembre 2025*

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de LE HAUT-CORLAY, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pierre LE BIHAN, Maire.

***Présents** : Jean-Pierre LE BIHAN, Maire - Maryanick BERNARD - Yves DUÉDAL Adjoints - Hervé OLLIVIER Conseiller délégué – Jean-Philippe RAOULT - Marina GUILLOT FLOURIOT - Laurent NOËL Gaëtan HERVÉ - Stéphanie COURCOUX*

***Excusés :** Christophe LE MEUR donne pouvoir à Yves DUÉDAL - Isabelle LE BARS donne pouvoir à Jean-Pierre LE BIHAN*
***Absents :** Roselyne LEVRIER - Jérôme AUDOUIN - Gérard LECOMTE*

***Secrétaire** : Stéphanie COURCOUX*

Votants : 11	Pour : 11	Abstention : 0	Contre : 0

REPAS DU 11 NOVEMBRE - DON A LA MAISON DE RETRAITE DE CORLAY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commission CCAS s'est réunie le 11 novembre pour organiser le repas annuel des plus de 68 ans.

Chaque année, lors de ce repas, une urne est mise à disposition des participants au profit d'une association œuvrant pour les habitants. La commune reverse un don équivalent à la somme récoltée à cette même association.
Cette année la somme de 250 € a été récoltée. Les élus souhaitent remettre le don à la maison de retraite de Corlay.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** la maison de retraite de Corlay comme bénéficiaire du don de la commune pour l'année 2025, qui s'élève à 250 euros.

- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le 2 décembre 2025
Le Maire,

Jean-Pierre LE BIHAN

MAIRIE LE HAUT-CORLAY 22 (Côtes-d'Armor)